

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N°50

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 50
VOIRIE DEPARTEMENTALE – SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES POUR LE
PAIEMENT DES ACQUISITIONS FONCIERES D'UN MONTANT INFERIEUR A
7 700 € CONCERNANT DES IMMEUBLES GREVES D'HYPOTHEQUES**

RAPPORTEUR : M. Christian BOURQUIN

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport n°50 qui lui est présenté

VU le code général des collectivités territoriales autorisant le paiement des acquisitions foncières sans délivrance de mainlevée partielle d'hypothèques

Et après en avoir délibéré

DECIDE :

D'adopter la simplification administrative pour le paiement des acquisitions amiables d'un montant inférieur à 7 700 euros concernant des immeubles grevés d'hypothèques,

D'autoriser le paiement des acquisitions amiables d'un montant inférieur à 7 700 euros dont le bien est grevé d'hypothèques, sans la délivrance de la mainlevée partielle d'hypothèques.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BLANC), M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ)

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent ayant donné pouvoir à M. Serge FA), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG (absent ayant donné pouvoir à Jean RIGUAL), M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.